



PROCES-VERBAL **DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA** **COMMUNE D'AMILLY** **SÉANCE DU 05/06/2026**

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

Nombre de membres dont le
Conseil Municipal doit être
composé..... 19
Nombre de Conseillers en
exercices..... 19
Nombre de conseillers qui
assistent à la séance..... 15

Quorum : 10 membres

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 5 juin 2026 à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Amilly, légalement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni en mairie d'Amilly, sous la présidence de Monsieur SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, La séance a été publique.

Étaient présents : M. SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints : CHAIGNEAU Sandrine, DELORME Thierry, HAMELIN Laëtitia, PICAULT David, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : VIGNOL Philippe, VOISIN Dominique, MARTINS Carole, ROUSSEAU Christophe, LECLERE Laurent, DA FONSECA Philippe, VAUTARD Jérémie, BOURDELAS Lucie, GÉRÉ Aurélie, PELLETIER Laureen, formant la majorité des membres en exercice.

Était absent(es) excusé(es) : M. JOUSSE Jean-Paul, pouvoir M. PICAULT David, M. ARONDEAU Claude, pouvoir M. VIGNOL Philippe, Mme POLLION Emilie, pouvoir M. DA FONSECA Philippe, Mme BRANKA Aude, pouvoir Mme CHAIGNEAU SANDRINE.

Secrétaire de Séance : Madame CHAIGNEAU SANDRINE.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du 20-05-2026
2. Elections sénatoriales 2026, élection de grands électeurs
3. Questions diverses

1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la validation du compte rendu de la séance du 20/05/2026.

Le procès-verbal de la séance du 20/05/2026 n'appelle aucun commentaire et est accepté, après délibération et vote, à l'**unanimité** des conseillers.

2. Elections sénatoriales 2026, élection de grands électeurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, conformément aux dispositions du Code électoral et au décret portant convocation des conseils municipaux pour la désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026, il appartient au Conseil municipal de procéder à cette désignation.

Il indique que les membres du Conseil municipal sont appelés à élire, parmi les candidats

régulièrement présentés, les délégués et suppléants qui représenteront la commune au sein du collège électoral sénatorial.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions du Code électoral. Après vérification des conditions requises et enregistrement des listes de candidats, il est procédé au scrutin à bulletin secret.

À l'issue des opérations de vote, les résultats suivants sont constatés :

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents et représentés: 19

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

La liste de Monsieur Denis-Marc SIROT-FOREAU a obtenu 19 voix.

Délégués titulaires :

SIROT FOREAU	Denis-Marc
CHAIGNEAU	Sandrine
DELORME	Thierry
HAMELIN	Laetitia
PICAULT	David

Suppléants :

VOISIN	Dominique
VAUTARD	Jérémie
MARTINS	Carole

Le procès-verbal détaillé des opérations électorales est annexé à la présente délibération.

Le Conseil municipal prend acte des résultats de cette élection.

3. Questions diverses

Le Maire passe la parole aux membres du conseil municipal : Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du conseil de leur attention et lève la séance à 19h30.

Le Secrétaire de séance,

Sandrine CHAIGNEAU



Le Maire,

Denis-Marc SIROT-FOREAU